

contribution suffisante à la protection de l'empire. (de l'Angleterre).

avec celle de ses adversaires. En arrivant au pouvoir, il

"La conduite de Sir Wilfrid contraste singulièrement accorna à l'Angleterre un tarif préférentiel qui a beaucoup contribué à émenter nos bonnes relations avec la mère-patrie. Plus tard, il envoyait nos soldats en Afrique, et, enfin, il vient de rendre le comble à tout cela en créant une marine canadienne."

Est-ce assez clair ?

On prétendra peut-être que la "Vigie" ne vaut pas la peine d'être citée. Prenons alors la déclaration que faisait l'hon. M. Fielding, en Chambre, le 20 avril 1910.

Voici ce qu'il disait :

On entend parfois quelqu'un faire allusion à l'Afrique du sud et aux choses terribles qui se sont passées lors de l'envoi des troupes là-bas. On pourrait croire que cette guerre a été la première sur laquelle l'attention du peuple canadien ait été attirée. Il n'en est rien. Il n'y a pas bien des années, une autre guerre très importante éclata. L'héroïque Gordon, à un moment donné, dut faire le sacrifice de sa vie, et Khartoum fut pris. L'Empire toutes les possessions britanniques, furent remuées profondément. L'Australie se sentit émue et jugea qu'il faudrait prendre quelques mesures. Et le Canada prit-il quelque initiative ?..... Ce n'était pas un gouvernement libéral qui était au pouvoir dans le temps, c'était un gouvernement conservateur de Sir John Macdonald. Et cependant, pas un doigt ne fut levé pour secourir l'Empire, aucune initiative fut prise par le gouvernement. Mais, certains particuliers firent quelque chose. Le général Laurier, un brave canadien qui représentait ma propre circonscription, et qui, bien que mon adversaire en politique, fut toujours bon canadien et mon ami intime, alla trouver Sir John McDonald et lui demanda s'il se prêterait au recrutement d'une troupe à destination du Soudan. Le colonel Williams, vaillant canadien, qui plus tard perdit la vie sur le champ de bataille, offrit ses services. Et que fit le gouvernement ?..... Qu'on me permette de citer les propres paroles du ministre : Le 16 mars 1885,